

pommes des Etats-Unis, vous comprenez ce que signifie pour les nôtres le déversement de ces produits à certaines époques. Le ministre s'opposera, je suppose, à ce que j'emploie ici le mot "dumping", parce que le cas n'est pas prévu par la loi contre le dumping. L'opération est peut-être légitime mais les Etats-Unis ne la tolèrent pas, mais ce qui importe c'est l'effet démoralisant sur cette industrie déterminée. Notre saison de production est postérieure en plusieurs cas de deux à six semaines à celle des Etats-Unis, et nous avons des hivers longs et rigoureux, cause de frais excessifs pour la production du beurre et du fromage, par comparaison avec des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande où les bestiaux pâturent à cœur d'année. Mais le Gouvernement déclare: "Notre politique consiste à réduire le coût de la vie; maintenons les prix de tous les produits plus bas que dans certains autres pays et nos gens qui travaillent en retireront le bénéfice." Voilà l'encouragement que le ministre offre aux agriculteurs étrangers pour qu'ils immigreront ici ou aux nôtres pour qu'ils demeurent sur leur terre. Maintenir la vie à bon marché, tenir les salaires élevés, avoir le plus d'employés civils possible, établir une courte journée de travail, assurer la subsistance des gens et une pension de vieillesse à tous ceux qui ne veulent pas travailler, quelle politique gouvernementale à adopter aujourd'hui! Pourquoi ne pas fusionner trois des départements actuels, réduire le personnel et inaugurer une administration d'affaires? Ce serait bien plus satisfaisant que le régime actuel. Mais il y a pire que cela. Un droit légèrement protecteur frappe les articles que j'ai mentionnés, mais voici l'effet du droit sur les produits agricoles: le tarif actuel, dans plusieurs cas, remonte à des années, un droit spécifique peu élevé de tant par livre, au lieu d'un droit *ad valorem*, et quand le prix augmente, le droit diminue. Vous comprenez ce qui en résulte. L'application d'un droit spécifique sur les produits agricoles est la suivante: si les œufs, par exemple, se vendent 25c. la douzaine, un droit de 3c. la douzaine serait de 12 p. 100; si le prix s'élève jusqu'à 50c. la douzaine, le droit diminue conséquemment de moitié et devient 6 p. 100. Prenons d'autres produits agricoles, la laine, par exemple. Nous avons importé, durant la même période, 71,212,000 livres de laine brute et en avons exporté 32,089,000. Et cependant le ministre de l'Agriculture et son personnel se promènent à travers le pays, au coût de \$866,000 par année en frais de voyage seulement, faisant des recommandations aux cultivateurs, leur conseillant de s'adonner à l'élevage du mouton et à la production de la laine.

[M. Sutherland.]

Pourquoi ne pas donner aux agriculteurs une occasion de réussir? Ils produiront ensuite toute la laine et tous les moutons nécessaires aux besoins du pays et en abondance pour l'exportation. Donnez-leur seulement une occasion raisonnable de réussir, et voyez ce qu'ils peuvent faire. Quand le prix de la laine a augmenté il y a quelques années, il y avait presque trois fois plus de moutons qu'aujourd'hui au pays. Il n'y a pas d'animal qui plus que le mouton contribuera à la prospérité de l'agriculture au Canada, si nous encourageons cet élevage. Nous entendons de tous côtés des protestations contre la propagation des mauvaises herbes au pays. Traitez équitablement l'industrie du mouton, et vous constaterez bientôt que rien ne vaut le mouton pour éliminer les mauvaises herbes. Que le Gouvernement prenne des mesures pour encourager le cultivateur au lieu de le décourager. Accordez une occasion équitable de succès à l'agriculteur qui s'établit. Comment pouvons-nous nous attendre à prospérer quand les Etats-Unis ont établi un droit de 30c. la livre sur la laine brute, et que relativement aucun droit ne frappe la laine en ce pays? Comment pouvons-nous attendre que cette industrie prospère, quand les filatures canadiennes refusent d'utiliser la laine canadienne sous couleur qu'elles peuvent, à leur dire, se procurer un produit de meilleure qualité de l'Australie et de l'Amérique du Sud?

Voilà ce qui se passe. La laine d'Australie n'est pas meilleure en général, mais elle permet le mélange avec du coton, ce que les filatures ne peuvent obtenir avec la laine canadienne. Si le Gouvernement veut avoir des colons pour le pays, qu'il rende l'agriculture avantageuse. Il est inutile de les attirer chez nous et de leur défendre de passer ensuite dans les villes. Si l'on veut avoir des colons et les conserver pour l'agriculture, c'est de faire disparaître les embarras qui la gênent. Depuis quelques mois, le Gouvernement a installé un grand nombre de colons sur notre territoire. Monsieur le président, ceux qui ont défriché et mis nos terres en culture ont prouvé qu'ils avaient toutes les aptitudes nécessaires pour réussir. Aujourd'hui le Gouvernement entretient une armée de fonctionnaires qui parcourent le pays pour entraver de toutes façons l'œuvre agricole et décourager nos paysans. Quand les produits de la culture arrivent aux mains de l'industriel, les fonctionnaires civils n'ont plus aucun pouvoir.

Je vous cite, par exemple, les inspecteurs de porcs à boucherie. Ils s'emploient à classer les porcs à l'avantage des maisons de salaisons, mais les produits de ces maisons échappent à leur surveillance. Le ministère de l'Agriculture